

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 25 mars 2021

PLAN DE RELANCE : POINT SUR LE FONDS D'ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS DANS LES TERRITOIRES

En 2020, dans le cadre de France Relance, l'État a injecté 240 millions d'euros dans le Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

Ce fonds vise à financer les projets industriels (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, etc.) les plus structurants pour les territoires et pouvant démarrer l'investissement entre six mois et un an. Les projets retenus doivent avoir un impact économique, sociétal et écologique fort pour les territoires.

Aux côtés de la contribution de 240 M€ de l'État via France Relance, certaines régions, dont le Grand Est, ont contribué volontairement au fonds aux côtés de l'État pour un montant de 24 M€.

En 2020-2021, la région Grand Est a bénéficié de 27,9 M€ de crédits disponibles France Relance. Suite à l'annonce du 23 mars dernier, **ce sont 30 M€ de crédits supplémentaires**, dont 15 M€ de la Région et 15 M€ par l'État, qui sont attribués au Grand Est.

À ce jour, dans la Région Grand Est, ce sont 53 projets lauréats, **dont 18 nouveaux projets en 2021**, qui vont bénéficier d'un soutien d'un montant global de 222 millions d'euros, dont 26,7 M€ engagés par France Relance. Ces projets devraient entraîner la création d'au moins 959 emplois directs et en conforter près de 7400. **2 projets marnais figurent parmi les 18 projets lauréats en 2021 :**

- ✓ Albea Tubes France à Sainte-Ménéhould pour son projet de modernisation de la fabrication de ses tubes plastiques recyclés pour les cosmétiques,
- ✓ Haffner Energy à Vitry-le-François pour son projet de développement d'un site de production d'hydrogène, à partir de biomasse

Pour toute demande, les entreprises industrielles marnaises (PME ou ETI) portant un projet à impact social et économique fort (maintien et création d'emplois, décarbonation, plan de formation des salariés, approfondissement des collaborations avec les acteurs économiques territoriaux...) sont invitées à déposer en ligne leur dossier de candidature, via le lien suivant :

<http://relance.projets-territoriaux.bpifrance.fr/>

Retrouvez ce communiqué de presse et l'actualité France Relance sur le [site internet des services de l'État](#).

Nous vous remercions de communiquer ces informations au public.

**Cabinet
Service départemental de la
communication interministérielle**